

COMMUNE DE ROGLIANO (HAUTE-CORSE)

AVIS DE CRÉATION

DE TITRE DE PROPRIÉTÉ

Date de l'acte : 9 février 2021

Suivant acte reçu par Maître Christophe RAMAZZOTTI, notaire au sein de l'office notarial de ROGLIANO (Haute-Corse), soussigné,

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil.

AU PROFIT DE :

Madame Janine Berthe **FAJOL**, retraitée, demeurant à PARIS 13ÈME ARRONDISSEMENT (75013), 47 rue Clisson.

Née à PARIS 13ÈME ARRONDISSEMENT (75013), le 26 janvier 1927.

Veuve de Monsieur Antoine **BIAGGI** et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Madame Isabelle Anne-Marie Jeanne **BIAGGI**, retraitée, épouse de Monsieur Hubert Jean Marie **LACROIX**, demeurant à ISSY LES MOULINEAUX (92130) 42 Bis Rue Hoche.

Née à PARIS (75008) le 16 novembre 1952.

Mariée à la mairie de BOULOGNE BILLANCOURT (92100) le 1er juin 1987 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Stéphane Antoine Félix Maurice **BIAGGI**, ecclésiastique, demeurant à PARIS 17ÈME ARRONDISSEMENT (75017) 2 avenue Stéphane Mallarmé.

Né à PARIS 8ÈME ARRONDISSEMENT (75008) le 20 février 1954.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Madame Laurence Annonciade **BIAGGI**, secrétaire médicale, demeurant à PARIS (75013), 47 rue Clisson,

Née à SENS (89100) le 23 septembre 1956.

Veuve en premières noces de Monsieur Serge Lucien GOLOUBOFF, divorcée de Monsieur Jacques Malic CHELKLEM, suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de PARIS, le 12 janvier 2016, et non remariée,

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Madame Annonciade Marie Denise **BIAGGI**, docteur en médecine, épouse de Monsieur Charles Marie Joseph Germain Yves Francis **FRASSATI**, demeurant à PARIS (75013)47 Rue Clisson.

Née à SENS (89100) le 17 octobre 1961.

Mariée à la mairie de PARIS (75013) le 27 octobre 2001 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître François CARRE, notaire à PARIS, le 20 septembre 2001.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Concernant le bien ci-dessous désigné :

DÉSIGNATION

A **ROGLIANO (Haute Corse)**, lieudit STECAJA :

La parcelle de terre

Figurant ainsi au cadastre :

Section **G** n° **901** pour une contenance de 5 ares 18 centiares

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession , sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude :ramazzotti@notaires.fr, s.santini@notaires.fr

Où doit être envoyée l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)